

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire à ce sujet au Solliciteur général. Celui-ci dirait-il à la Chambre si la Gendarmerie royale a fait enquête sur l'agence Pinkerton, et en particulier sur ses relations ouvrières, avant de retenir ses services?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, je suis informé par le Commissaire qu'à la suite de quatre appels d'offres, l'aspect le plus important, pour la Gendarmerie royale du Canada, était de considérer les ressources humaines ainsi que les mesures de sécurité qui étaient mises à la disposition de la Gendarmerie royale pour exercer cette surveillance. Finalement, cette société a été retenue, ayant été considérée comme pouvant donner les meilleures garanties dans ce domaine.

[Traduction]

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

• (1500)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 15 mai, de la motion de l'honorable M. Turner (ministre des Finances): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement ainsi que l'amendement proposé par l'honorable M. Lambert (page 2178).

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, alors que je prends la parole pour participer à ce débat, je voudrais commencer par féliciter le ministre des Finances (M. Turner) pour son art poussé de la mise en scène durant la présentation du budget et pour l'émotion et l'enthousiasme dont il l'a accompagnée. Bien des lacunes du budget ont été masquées par cet enthousiasme. Voilà, j'imagine, un bel hommage pour le ministre qui semble avoir toutes les qualités d'un excellent vendeur. Sa façon d'agir me rappelle le cliché habituel des vendeurs: «N'insistez pas sur le produit mais sur l'emballage». Malheureusement, le présent budget ne met pas de beurre dans nos épinards et si on l'examine plus attentivement, on s'aperçoit qu'il n'y a pas d'épinards pour le Canadien moyen.

Sa déclaration selon laquelle un emploi pour chaque Canadien constitue sa première et la plus pressante priorité était vraiment louable. C'était une déclaration audacieuse que chaque député devrait appuyer. Cette déclaration était censée être la caractéristique qui devait distinguer le ministre actuel des Finances (M. Turner) de son prédécesseur. Cependant, au lieu de prendre une attitude positive et de traiter des questions futures, il s'est longuement attardé, dans la présentation de son budget, à errer, à défendre les états de service du gouvernement et ceux du ministre qui détenait précédemment son portefeuille. Il a dit que la situation économique découlait du

[L'hon. M. Basford.]

chômage, de l'inflation effrénée, de tout et de rien, passant du présumé phénomène d'un taux de participation supérieur à la moyenne au sein de la population active, par trop de jeunes, à trop de femmes qui font partie de la population active. Puis il a tenu l'économie des États-Unis, du Marché commun européen et du Japon responsable de bien des problèmes économiques canadiens; pourtant, nulle part dans son exposé budgétaire le ministre a-t-il osé admettre que la situation est attribuable, en grande partie, au gouvernement lui-même, et surtout, à l'ancien ministre des Finances.

En général, on reconnaît que le gouvernement n'a pas réussi à administrer les affaires du pays avec compétence et efficacité. Vraiment, monsieur l'Orateur, quand le gouvernement au pouvoir ne parvient même pas à assurer un service postal efficace, il y a peu d'espoir qu'il puisse diriger l'économie du pays.

Des voix: Bravo!

M. Mazankowski: Le service postal s'est détérioré à tel point que le gouvernement de l'Alberta a dû organiser son propre service de distribution. Ou du moins, il a adjugé un contrat à une entreprise privée pour assurer la distribution du courrier gouvernemental entre Edmonton et Calgary à cause de l'inefficacité du ministère des Postes et de son incapacité de s'acquitter de ses obligations.

Des voix: Bravo!

Des voix: Honte!

M. Mazankowski: Aujourd'hui, j'ai reçu d'un M. Fred Lonsdale, Jr., qui a des bureaux à Lloydminster et à Marshall, en Saskatchewan, une lettre dont voici des passages:

Notre activité commerciale consiste surtout à communiquer avec les gens et nous sommes inquiets de voir notre compte élevé d'affranchissement, qui est monté de 60 p. 100 depuis quelques années, bien que le service lui-même semble s'être rapidement dégradé.

Comme solution de rechange, un de nos établissements, le Bureau de crédit de Lloydminster, fait de plus en plus usage du TELEX.

Avant longtemps, l'entreprise s'en remettra peut-être au matériel DEX 1, lequel, comme le PHOTO FAX, transmet la photocopie des documents par ligne téléphonique dans un délai d'une à six minutes.

Le service du ministère des Postes pêche par manque de rapidité, mais plus encore par manque de régularité.

Nous faisons aussi de l'assurance et comme nous ne pouvons pas nous fier au courrier pour la clôture en dernière minute des cautions de la construction, certains de nos clients doivent apporter en voiture les cautions de participation à Edmonton ou à Saskatoon.

Le char à bœufs de 1903 était plus fiable.

Cette lettre est datée du 18 mai 1972.

M. Paproski: Et nous en sommes au 23. C'est une honte!

M. Mazankowski: J'enverrai volontiers une copie de cette lettre au ministre des Postes (M. Côté) et serai heureux de connaître le résultat de son enquête sur les conditions qui ont entouré la décision prise par le gouvernement provincial...

L'hon. M. Côté: Pourquoi le député attend-il?